



Le 4 avril 2022

Non à la certification privée dans l'enseignement public ! Non au flicage ! Non au TOEIC !

Dans les jours à venir, pour la première fois, l'Université de Caen va exiger de toutes et tous les étudiant-e-s de L3 de passer en ligne le test 'TOEIC', condition obligatoire désormais pour valider la licence.

Pour la passation du test, chaque étudiant-e sera **filmé-e pendant les deux heures nécessaires, et obligé-e de communiquer ses données personnelles** à l'entreprise multinationale à qui appartient le test. Ces données peuvent être gardées pendant deux ans et demi, non pas par l'Université, mais par l'entreprise en question, ETS, dans le but, d'après eux, de prévenir des tentatives de fraude.

Aussi, il faut savoir que ETS fixe une date limite de **2 ans à la validité** de votre résultat au TOEIC. Ce qui veut dire que si vous souhaitez faire un Master, votre résultat ne sera plus valable quand vous postulez pour un emploi par la suite. Mais vous serez « libre », bien sûr, de payer 135€ à ETS pour passer de nouveau le TOEIC...

Le dispositif à distance ne permet pas d'être sûr qu'on pourra toutes et tous passer l'examen dans de bonnes conditions ! Et si une panne informatique survient ? Va-t-on devoir repasser le TOEIC à nos frais pour valider notre licence ? C'est inadmissible.

Dans différentes Universités, plusieurs pétitions commencent à circuler pour demander le report de la certification. A Rouen, la présidence a refusé la certification privée, et fait passer le 'CLES' à la place. Et sur le plan juridique, **un recours est à l'instruction actuellement devant le Conseil d'État.**

SL Caen appelle les étudiant-e-s à se réunir devant la présidence le jeudi 7 avril, à 13h. Nous communiquerons le lieu du conseil lorsque nous en aurons connaissance.

Syndicat SL Caen Solidaires Étudiant-e-s

-  slcaensolidaires@gmail.com
-  [SL Caen Solidaires Étudiant-e-s](#)
-  [SL Caen](#)
-  <https://slcaensolidaires.wordpress.com/>

Solidaires
étudiant-e-s
syndicats de luttes